

# Un référendum réclamé pour décider de l'avenir du Pays d'Arles

Répondant à l'appel de David Grzyb, une centaine de personnes se sont rassemblées hier à Arles

**C**ertes la mobilisation n'était peut-être pas à la hauteur des espérances de l'association "Arles, des avenir à partager" qui avaient lancé l'appel au rassemblement devant la sous-préfecture. Une centaine de personnes seulement, et peu de personnalités politiques. Quelques élus d'Arles, une conseillère municipale et le maire honoraire de Fontvieille Guy Frustié étaient présents hier matin, alors que 1000 courriers d'invitation avaient été adressés aux principaux acteurs et élus du pays d'Arles. "Mais les petits ruisseaux font les grandes rivières" rappelait David Grzyb, conseiller municipal d'Arles et 1<sup>er</sup> vice-président de l'intercommunalité Arles Crau Camargue Montagnette (ACCM). "Une forte mobilisation de tous est absolument nécessaire pour peser dans le débat pour ou contre l'intégration du Pays d'Arles dans la Métropole. Certains élus Les Républicains disent aujourd'hui que les jeux sont faits après le refus du préfet de constituer une intercommunalité unique pour les 29 communes du Pays d'Arles qui reprendrait les compétences du Département. Je ne partage pas leur point de vue. Nous nous pensons que ce n'est pas à une personne seule, soit-elle le représentant de l'État, de décider de l'avenir du pays d'Arles et de ses habitants. Un individu n'a pas le droit de prendre une décision qui nous concerne tous. Aujourd'hui nous sommes là pour une chose. Pas pour dire si nous sommes pour ou contre l'intégration dans la Métropole, mais pour réclamer l'organisation par l'État d'un référendum dans les 29 communes du Pays d'Arles. Si le préfet veut avoir l'avis des habitants de ce territoire, c'est la seule solution" ajoute-t-il.

## "Un vrai débat public doit avoir lieu"

Selon l' élu arlésien, les enjeux en terme de services publics de proximité, de développement économique, d'aménagement du territoire, de transport, etc., sont considérables et nécessitent l'organisation d'un vrai débat public, avec d'un côté les partisans de l'intégration à la Métropole qui donnent leurs arguments, tout comme les adversaires dont il fait partie. Les citoyens, une fois informés, décideront en connaissance de cause et en conscience. "C'est cela la démocratie. Je ne peux accepter de ne pas être consulté, d'autant que lors des dernières élections municipales cette question de l'avenir du Pays d'Arles n'a pas fait l'objet d'un débat. Nulle part".

La parole était ensuite donnée à qui le



Pour David Grzyb les habitants du Pays d'Arles doivent être consultés par la voie d'un référendum.

/PHOTO PHILIPPE DAUPHIN

voulait. Une responsable associative a demandé s'il y avait du nouveau concernant l'étude demandée par le PETR (Pôle équilibre territorial et rural) sur la faisabilité de la fusion des trois intercommunalités du pays d'Arles, avec reprise des compétences du département.

"Non, pas à ma connaissance" a répondu David Grzyb. "Le Conseil départemental n'a pas fourni les informations et les chiffres demandés par le cabinet mandaté par le PETR. Si on nous cache des informations, il faut se demander pourquoi?" Et d'inviter tous les participants à se mobiliser et à mobiliser autour d'eux pour obtenir l'organisation du référendum. Le temps presse. "Il faut interpeller immédiatement les élus et le préfet par tous les moyens possibles". La question sera à l'ordre du jour du prochain conseil municipal d'Arles, comme à Saint-Martin de Crau et Saint-Rémy de Provence ce mardi.

Olivier LEMIERRE

## SAINT-MARTIN DE CRAU

# Vers une consultation populaire

Saint-Rémy devrait l'organiser, Fontvieille également, Arles aussi vraisemblablement. Et Saint-Martin de Crau va se joindre à la liste des communes désireuses d'organiser une consultation populaire sur la question de l'avenir institutionnel du pays d'Arles. Intégration à la Métropole, ou territoire indépendant réuni en une interco unique? Dominique Teixier, en accord avec les élus de sa majorité, nous a indiqué qu'il irait dans le sens d'une consultation populaire. "Donner la parole à la population sur ce sujet, c'est légitime, on présentera cette demande lors du prochain conseil municipal le 18 septembre." Voilà des propos qui seront susceptibles de rassurer son opposition municipale, menée par Guy Bono, qui enjoin-

gnait le maire de choisir cette option. "Le préfet est chargé d'une mission afin de mener d'ici la mi-novembre une concertation avec les élus locaux, le monde économique et acteurs de la société civile (notre édition de vendredi). L'expérimentation d'une intercommunalité unique est encore possible. L'attentisme n'est pas la bonne méthode pour éviter l'absorption de notre territoire par le mastodonte métropolitain. Notre maire doit réagir d'urgence!"

"J'ai toujours été favorable à un EPCI à statut particulier et toujours refusé d'aller à la Métropole", a répondu Dominique Teixier, rappelant au passage son implication dans le dossier de l'interco, et son travail, de l'ombre, sur la question des finances.

Ch.V.